

**FINANCES****Comptes de gestion du receveur 2006**

Budget Ville

Budget annexe d'assainissement

Budget annexe du chauffage centre ville

Budget annexe d'aménagement Ivry-Port

Budget annexe de la restauration municipale

Budget annexe d'aide à domicile

**EXPOSE DES MOTIFS**

Les comptes de gestion sont établis par le Trésorier Municipal qui est en charge de l'encaissement des recettes communales et du paiement des dépenses ordonnancées par l'exécutif local.

Il retrace les flux de recettes et de dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice budgétaire et doit concorder avec le compte administratif 2006, approuvé lors de la même séance, qui lui retrace l'ensemble des recettes et des dépenses de l'exercice.

**COMPTE DE GESTION VILLE**

Le compte de gestion présente un excédent global de clôture de 3 375 470,48 euros, et le compte administratif un excédent de 3 375 470,48 euros. Le compte de gestion concorde donc avec le compte administratif.

**COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT**

Le compte de gestion présente un excédent global de clôture de 3 505 278,20 euros et le compte administratif un excédent de 3 505 278,20 euros. Le compte de gestion concorde donc avec le compte administratif.

**COMPTE DE GESTION CHAUFFAGE CENTRE VILLE**

Le compte de gestion présente un excédent global de clôture de 213 984,20 euros et le compte administratif présente un excédent global de 213 984,20 euros. Le compte de gestion concorde donc avec le compte administratif.

**COMPTE DE GESTION AMENAGEMENT IVRY-PORT**

Le compte de gestion présente un résultat global de clôture à zéro et le compte administratif présente un résultat global à zéro. Le compte de gestion concorde donc avec le compte administratif.

**COMPTE DE GESTION RESTAURATION**

Le compte de gestion présente un résultat global de clôture à zéro et le compte administratif présente un résultat global à zéro. Le compte de gestion concorde donc avec le compte administratif.

### **COMPTE DE GESTION AIDE A DOMICILE**

Le compte de gestion présente un résultat global de clôture à zéro et le compte administratif présente un résultat global à zéro. Le compte de gestion concorde donc avec le compte administratif.

*NB : pour des mesures pratiques, les comptes de gestion ne sont pas annexés au présent exposé. Ils sont à la disposition des conseillers municipaux qui le souhaitent.*

## **FINANCES**

Compte de gestion du receveur 2006  
Budget Ville  
Budget annexe d'assainissement  
Budget annexe du chauffage centre ville  
Budget annexe d'aménagement Ivry-Port  
Budget annexe de la restauration municipale  
Budget annexe d'aide à domicile

### **LE CONSEIL,**

sur la proposition de Madame Josépha Solozabal, adjointe au Maire, rapporteur,  
vu la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République,  
vu les articles L.2121-31 et L.2343-1 du code général des collectivités territoriales,  
vu les comptes de gestion présentés par Monsieur le Trésorier Municipal,

### **DELIBERE** (à l'unanimité)

**ARTICLE 1** : ARRETE le compte de gestion de la commune retraçant les opérations effectuées tant en dépenses qu'en recettes au budget général de la ville, pendant la gestion de l'exercice 2006, lequel fait apparaître un déficit de clôture d'investissement de 4 891 027,03 euros et un excédent de clôture de fonctionnement de 8 266 497,51 euros soit un excédent global de 3 375 470,48 euros.  
Constata que le compte de gestion du budget ville de l'exercice 2006 est conforme au compte administratif 2006.

**ARTICLE 2** : ARRETE le compte de gestion du budget annexe d'assainissement retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2006, lequel fait apparaître un excédent de clôture d'investissement de 3 135 799,07 euros et un excédent de clôture de fonctionnement de 369 479,13 euros soit un excédent global de 3 505 278,20 euros.  
Constata que le compte de gestion du budget annexe d'assainissement de l'exercice 2006 est conforme au compte administratif 2006.

**ARTICLE 3** : ARRETE le compte de gestion du budget annexe du chauffage centre ville retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2006, lequel fait apparaître un excédent global de 213 984,20 euros.  
Constata que le compte de gestion du budget annexe du chauffage centre ville de l'exercice 2006 est conforme au compte administratif 2006.

**ARTICLE 4** : ARRETE le compte de gestion du budget annexe d'aménagement Ivry-Port retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2006, lequel fait apparaître un excédent d'investissement de 4 192 858,54 euros et un déficit de fonctionnement de 4 192 858,54 euros.

Constate que le compte de gestion du budget annexe d'aménagement de l'exercice 2006 est conforme au compte administratif 2006.

**ARTICLE 5** : ARRETE le compte de gestion du budget annexe de restauration retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2006, lequel fait apparaître un résultat équilibré entre les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement.

Constate que le compte de gestion du budget annexe de restauration de l'exercice 2006 est conforme au compte administratif 2006.

**ARTICLE 6** : ARRETE le compte de gestion du budget annexe d'aide à domicile retraçant les opérations effectuées tant en recettes qu'en dépenses pendant la gestion de l'exercice 2006, lequel fait apparaître un résultat équilibré entre les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement.

Constate que le compte de gestion du budget annexe d'aide à domicile de l'exercice 2006 est conforme au compte administratif 2006.

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 30 MARS 2007